Du Concordat à la séparation. Sous quel régime religieux vivront l'Alsace et la Lorraine?

Numéro d'inventaire : 1979.37406.1
Auteur(s) : G. Latouche
Type de document : article
Date de création : 1919 (restituée)
Description : Portion de page découpée dans un journal.
Mesures : hauteur : 500 mm ; largeur : 205 mm
Notes : Article découpé dans un journal qotidien de Paris, L'Eclair, traitant de la question du régime religieux à construire en Alsace-Lorraine après la Première Guerre mondiale. Interviews du chanoine Collin, Directeur du "Lorrain", à Metz, du pasteur Vienot, professeur à la Faculté protestante et du rabbin Lévi, adjoint au grand rabbin de France.
Mots-clés : Conception et politiques éducatives
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

DIRECTION RÉDACTION ADMINISTRATION
10 faubourg Montmartre, PARIS (9e)
Adresse télégraphique : ECLAIR-PARIS
TÉLÉPHONE : Gutemberg 02-14, 02-25
La Publicité est reçue aux bureaux du Journal et à l'Agence Parisienne de Publicité, 16, Rue Drouot, PARIS

L'Ec

32e année — N° 11.005

JOURNAL QUOTIDIEN DE PARIS

DU CONCORDAT A LA SÉPARATION

Sous quel régime religieux vivront l'Alsace et la Lorraine ?

Le retour à la Patrie de l'Alsace-Lorraine pose de délicats problèmes, parmi lesquels le problème religieux revêt une importance particulière.

Profondément religieuses, les populations d'Alsace-Lorraine attachent le plus grand prix au maintien intégral de leurs organisations confessionnelles. Or, tandis que, chez nous, la rupture du Concordat et la Séparation des Eglises et de l'Etat ont créé une situation nouvelle, le régime religieux de l'Alsace-Lorraine ne s'est point trouvé modifié.

Va-t-on maintenir le *statu quo* en Alsace ?

Va-t-on y implanter, de suite, notre législation nouvelle ?

Telles sont les questions que nous avons posées aux représentants des cultes catholique, protestant et israélite.

M. LE CHANOINE COLLIN
Directeur du " Lorrain ", à Metz

Le chanoine Collin, qui dirige depuis vingt-cinq ans, à Metz, le *Lorrain*, le vaillant journal français, a bien voulu nous répondre au nom du culte catholique.

« En rentrant, nous dit-il, dans la grande famille nationale, l'Alsace-Lorraine se demande quels changements vont être apportés à sa vie économique, sociale et religieuse. Or, à certains points de vue, l'Alsace-Lorraine était demeurée le pays des libertés *conservées* et la France le pays des libertés *perdues*. Les plus hautes autorités civiles et militaires : le maréchal Joffre à Thann, le Président de la République à Saint-Amarin, nous ont solennellement promis, dès 1915, « qu'on respecterait nos libertés, nos traditions. »

« L'Alsace-Lorraine est très sincèrement, très obstinément attachée à ses convictions religieuses. Jusqu'ici, nous avons vécu, sous le régime concordataire. Va-t-on le supprimer brusquement en Alsace-Lorraine ?

« Je ne le pense pas ; je crois même pouvoir dire que je suis convaincu du contraire. Je n'en veux pour preuve que les faits dont les Alsaciens-Lorrains ont été récemment témoins à Strasbourg et à Metz. Rien ne fut plus concordataire ni plus officiel que les réceptions, discours et réponses échangés dans nos cathédrales comme, d'ailleurs, dans les temples et les synagogues. Ce fut sans bruit, le plus naturellement du monde, l'application du Concordat, et nos gouvernants n'en ont paru ni mécontents, ni même gênés.

« On a parlé : c'est la porte ouverte aux conversations nécessaires pour l'avenir, car j'admets que peu à peu il faudra préparer la transformation du régime Concordataire en régime de Séparation. J'arrive de suite à la question des églises et des biens ecclésiastiques. La question est grave pour les catholiques, qui, d'après les instructions de Pie X, ne peuvent former d'associations cultuelles du type de la loi de 1905. Or, sans cultuelles, nous perdons tout : les églises et les biens attachés à ces églises, aux menses épiscopales, aux menses curiales, etc.

« Dès lors, comment vivre, comment assurer la subsistance de nos prêtres, la vie de nos œuvres, de nos écoles, en pendant d'un côté ces biens et de l'autre le budget des cultes ? Avec de la bonne volonté, le problème n'est pas insoluble. Pourquoi ne pas apporter une modification à la constitution des associations cultuelles, et au type de la loi de 1905 substituer un autre type ? »

M. LE PASTEUR VIENOT
Professeur à la Faculté protestante

M. John Viénot est un des pasteurs de Paris, les plus connus et les plus distingués. Ancien professeur à la Faculté de théologie protestante de Paris, il est aujourd'hui professeur d'histoire à la Faculté *libre* de théologie protestante. Lorsque nous avons été le voir, il revenait précisément d'Alsace, où il s'était rendu, chargé d'une mission par le ministre de l'Instruction publique.

« Le ministre, nous dit-il, m'avait demandé d'aller avec deux de mes collègues à Strasbourg, en vue de hâter la création d'une Université française qui remplacera l'Université allemande dissoute. C'est une œuvre urgente à réaliser, et d'une grosse importance.

« Vous n'ignorez pas quel éclat a jeté notre ancienne Faculté de théologie protestante de Strasbourg. C'était un foyer de patriotisme et de propagande français. C'est bien pour cela que le gouvernement allemand s'était acharné contre elle et avait créé dans son Université allemande une nouvelle Faculté de théologie protestante où, en dépit de ses promesses, presque tous les professeurs étaient Allemands. Ils ont tous été renvoyés de l'autre côté du Rhin et sont déjà remplacés, en partie tout au moins. Il y aura ainsi dans le cadre de l'Université française qui va être créée à Strasbourg, une Faculté de théologie protestante, précieux moyen d'action pour l'influence française.

« Par le fait que l'enseignement était donné avant 1914, en allemand, dans ancienne Université et dans les écoles publiques, nos élèves, futurs pasteurs, oubliaient peu à peu le français, comme un certain nombre d'Alsaciens.

« Ecouter ce trait. En février 1914, notre grand pasteur Gérald, m'avait invité à faire une conférence à Strasbourg, — en français naturellement : je n'avais eu que six cents auditeurs. Et Gérald me dit : « Voyez : on comprend de moins en moins le français. Il y a six ans, vous auriez eu au moins mille auditeurs... Il est temps que la France revienne... »

« — N'y aurait-il pas les plus graves inconvénients à appliquer brusquement en Alsace-Lorraine le régime de Séparation qui est le vôtre depuis 1905 ?

« A coup sûr, on blesserait sans motif de braves gens, très dévoués à la France, et ce serait un gros danger pour le recrutement de nos pasteurs et la vie de nos églises. Mais, rassurez-vous. Sans citer de noms, je puis vous dire que je me suis entretenu de cette question avec plusieurs de nos gouvernants et de hauts personnages de l'administration : ils sont tous résolus à ne rien brusquer et à maintenir le *statu quo* en Alsace-Lorraine pendant quelque temps. Je ne puis vous dire un chiffre précis. Mais, je crois bien que le *statu quo* durera au moins *dix ans*. Toutefois, il est certain qu'il ne peut se prolonger indéfiniment. »

M. LE RABBIN LÉVI
Adjoint au grand rabbin de France

M. Israël Lévi, grand rabbin de France adjoint est un des représentants les plus distingués de la religion israélite en notre pays.

« Depuis 1870, nous dit-il, la population de l'Alsace-Lorraine a diminué de près d'un quart. En Alsace et surtout en Lorraine on ne comprenait pas du tout l'allemand, un bon nombre de Français ont quitté le pays et ont émigré en France. Mes coreligionnaires sont venus surtout à Paris : quelques-uns se sont installés à Nancy, Epinal, Remiremont... La plupart de nos rabbins sont d'origine alsacienne. Sur nos trente à trente-cinq rabbins d'Alsace-Lorraine, c'est à peine si on en trouverait deux de tendances germanophiles.

« Et cependant, le gouvernement allemand a fait tout ce qu'il a pu pour se concilier les sympathies des différents clergés en Alsace-Lorraine. Les ministres des cultes étaient entourés d'égards par les fonctionnaires, et peu à peu, leur traitement avait été presque doublé. Enfin, dans les écoles publiques, l'enseignement était confessionnel. Pour chaque culte il y avait des écoles spéciales : pour les catholiques, pour les protestants, comme pour les israélites.

« Vous me demandez si on pourra, du jour au lendemain, appliquer en Alsace le régime français, au point de vue religieux. Non, absolument pas. Les populations d'Alsace-Lorraine sont toutes très attachées à leurs confessions religieuses. Il ne faut pas les heurter : on le regrettérait amèrement.

« En ce qui touche le traitement de nos ministres, on peut concevoir deux systèmes : ou on continuera de leur verser leurs émoluments jusqu'à leur mort et ces traitements disparaîtraient par extinction des titulaires : ou on décidera qu'on maintient le système en vigueur dans nos chères provinces reconquises pendant dix ou quinze ans, et l'Etat se chargerait pendant ce délai d'assurer leur traitement.

« Le premier système présente des inconvénients : il crée entre les divers centres religieux des situations trop différentes en mettant sur certains points les traitements des ministres du culte à la charge des populations qui n'ont pas eu le temps de se préparer à faire face à ces charges. A mon avis, il vaudrait mieux maintenir le *statu quo*, pendant dix ou quinze ans.

« Pour l'avenir, il faudra autoriser les legs et dons aux consistoires, ainsi qu'aux associations cultuelles protestantes et aux paroisses catholiques, et donc modifier la législation à cet égard. »

En résumé, la France s'est attaché l'Alsace et la Lorraine par sa tolérance, par son libéralisme : l'admirable fidélité de ces deux provinces, leur attachement à leurs divers clergés, qui ont entretenu et réchauffé leur amour de la France, méritent une déférence, une bienveillance, une affection sans bornes.

G. LATOUCHE.

RÉUNIONS PRÉLIMINAIRES

Aujourd'hui doit être réglée la question russe

Le travail préparatoire relatif à la question russe, commencé lundi, s'est poursuivi hier au Quai d'Orsay dans des conditions qui se trouvent résumées dans la note suivante, communiquée dans la soirée :

Le Président des Etats-Unis d'Amérique, les premiers ministres et ministres des Affaires étrangères des puissances alliées et associées, assistés de MM. Makino et Matsui, se sont réunis le matin, de 10 heures 1/2 à midi 1/2 et l'après-midi de 3 h. à 5 h. 1/2 au ministère des Affaires étrangères.

Dans la matinée, M. de Scavenius, ministre de Danemark à Petrograd, a donné toutes les informations qu'il possédait sur la situation des différents partis en Russie.

Dans la séance de l'après-midi, la discussion a continué sur le même sujet et a beaucoup progressé. On espère arriver à formuler des conclusions dans la séance de demain qui aura lieu à cinq heures.

La question de la méthode de travail de la conférence a été ensuite abordée.

L'opinion de M. de Scavenius sur le régime bolchéviste est connu depuis son retour de Russie. Le sympathique diplomate danois estime que la domination de Lénine et de Trotsky est incompatible avec les principes les plus élémentaires de la civilisation, et il plaide en faveur d'une intervention au nom de la civilisation, tout en laissant aux gouvernements intéressés le soin de déterminer les modalités de cette intervention.

D'autres experts, dont l'avis a été également produit, font valoir que le point de vue militaire domine toute la question. Les éléments les plus dangereux des cadres de l'armée rouge consistent en officiers et sous-officiers de l'armée allemande, qui ont pris du service dans cette armée. Même les troupes allemandes qui évacuent les territoires russes sont de connivence avec les éléments auxquels elles abandonnent matériel de guerre et munitions. Donc, pour finir la guerre, il est nécessaire de détruire l'armée rouge.

Ces opinions, comme le constate le communiqué, ont avancé la discussion, sans la terminer. Une action en Russie s'accompagne de telles difficultés que plusieurs délégués des grandes puissances y demeurent hostiles.

Néanmoins, il semble que se précise une politique, déjà esquissée, d'assistance aux éléments russes antibolchevistes.

Le cinquième délégué des Etats-Unis qui remplacera le président Wilson quand celui-ci aura quitté l'Europe sera vraisemblablement ou M. Taft ou M. Elihu Root. Une mission lithuanienne provisoire est composée de MM. de Lubicz, Milosz, historien ; Galvannoski, ingénieur, et Willimovitch, mutualiste

HOMMAGE A M. WILSON

Le Président sera reçu le 3 au Palais-Bourbon

On n'a pas voulu recevoir le président Wilson un jour de séance. On a respecté le règlement et la Constitution. On le recevra lundi 3 février, à 6 heures du soir, avec les honneurs militaires et toute la solennité due à un chef d'Etat, le premier qui franchira l'enceinte sacrée de la salle des séances.

Les détails de la réception ont été arrêtés hier par le bureau de la Chambre. Ils sont, dans leur ensemble, tels que nous les avions indiqués.

Le président de la République accompagnera M. Wilson. Les deux présidents seront reçus par M. Deschanel dans le salon de la Présidence, quelques minutes avant six heures. Immédiatement, le président de la Chambre conduira M. Wilson et M. Poincaré à la salle des séances entre une double haie de gardes républicains qui rendront les honneurs.

A six heures, entrée dans la salle. Deux fauteuils seront réservés, dans l'hémicycle, au président des Etats-Unis et à M. Poincaré. Du haut du fauteuil présidentiel, M. Deschanel souhaitera la bienvenue à M. Wilson qui répondra en anglais. Le discours sera immédiatement traduit en français.

Les sénateurs sont invités à cette réception. Ils seront dans la salle des séances.

Les galeries et les tribunes seront réservées aux corps constitués, au corps diplomatique et à la presse. Un certain nombre de places libres seront attribuées aux familles des parlementaires ; mais comme le nombre en sera limité, les places seront tirées au sort.

Un lunch sera servi dans le salon de la Présidence après la réception.

LA MARINE MARCHANDE ALLEMANDE VA PRENDRE LA MER

Londres, 21 janvier. — L'agence Reuter annonce que d'ici deux ou trois semaines la flotte marchande des Allemands qui n'a pas été pendant la guerre sortie des ports allemands aura pris de nouveau la mer sous le contrôle des alliés, principalement pour le transport de vivres vers les pays ennemis.

L'ARRIVÉE A PARIS DU GÉNÉRAL DIAZ

Aujourd'hui, 22 janvier, à 10 h. 50, arrivera à Paris, à la gare de Lyon, le généralissime italien Diaz.

Tous les officiers italiens devront être à la gare, en uniforme gris-vert, et se placeront à la droite du peloton de carabiniers,

22 JANVIER

DERNIÈRE HEURE

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Des troubles ont eu lieu dans plusieurs villes

Bien que le gouvernement affirme que les élections se sont déroulées dans un calme parfait, il est certain que différentes régions d'Allemagne sont en proie à des troubles sérieux, que les grèves se multiplient et que la situation reste pour le gouvernement assez inquiétante.

D'après le *Berliner Tageblatt* du 21 janvier, les grèves auraient pris une grande extension. Dans tout le bassin de la Ruhr, plus de 10.000 ouvriers auraient cessé le travail ; l'exploitation serait arrêtée dans 11 villes.

A Dusseldorff, le premier bourgmestre et sa femme ont été arrêtés dans la rue et conduits à la Maison du peuple.

A Hanau, des désordres assez graves se sont produits ainsi que des manifestation dirigées contre les socialistes majoritaires et en particulier contre l'ancien député Hoch.

A Leipzig, la situation reste critique ; les ouvriers des usines à gaz et d'électricité viennent de se joindre aux grévistes. La ville est plongée dans l'obscurité ; les tramways ne circulent plus, une grève des cheminots est imminente et les ouvriers boulangers menacent de cesser le travail. Le C. O. S. a décidé que pour défendre les conquêtes de la révolution, pour « défendre la révolution », des armes seront distribuées aux prolétaires.

A Brême, les soldats, au cours de la journée du 20, ont été désarmés dans les casernes par des ouvriers qui se sont emparés de toutes les mitrailleuses. L'Hôtel de Ville, la succursale de la Banque d'Empire, le bureau téléphonique central ont été occupés par les ouvriers. Sur la place du Marché, devant divers bâtiments publics, des mitrailleuses ont été mises en batterie.

On ignore quelle est la signification exacte de ce mouvement à propos duquel le parti démocratique de Brême a déclaré qu'il déclinait toute responsabilité.

En revanche, le mouvement gréviste semble arrêté dans toute la Haute-Silésie.

Le *Vorwaerts* du 21 annonce que le travail a été repris partout. Le conseil polonais supérieur de Breslau, qui exerce l'autorité gouvernementale en Silésie, déclare que les mineurs, y compris les mineurs polonais, ont consenti à reprendre le travail sans que satisfaction ait été donnée à leurs revendications qui avaient principalement trait à des questions de salaire.

PROJETS ALLEMANDS

L'Empire serait divisé en treize Républiques

Zurich, 21 janvier. — Le Service de propagande allemand fait savoir que le projet de constitution pour l'Empire allemand ne prévoit pas de vice-président.

La Prusse est morcelée. A la tête des Républiques confédérées se trouve la République de Berlin avec environ 10 millions d'habitants, comprenant la ville et les districts ruraux de Gross-Berlin.

Viennent ensuite : la République de Prusse, comprenant les provinces de la Prusse Orientale et de la Prusse Occidentale et le district de Bromberg ; la République de Silésie, qui comprend également la province de Posen, les Sudètes et la Lusace, comprenant la province de Brandebourg ; la République de Brandebourg, moins les parties qui reviennent à Gross-Berlin, ainsi que la province de Poméranie, d'Aldrark et les deux du Mecklembourg ; la République de la Basse-Saxe, comprenant le Hanovre, le Schleswig-Holstein, Oldenburg et Brunswick ; la République de Westphalie, comprenant la province de Westphalie, le district de Schaumberg, les deux provinces de Lippe et de Pyrmont ; la République de Hesse, comprenant la Hesse-Nassau et le Grand-Duché de Hesse ; la République du Rhin, comprenant la province du Rhin, le Palatinat bavarois et la principauté de Birkenfeld. Le district du gouvernement d'Erfurt doit revenir au Grand-Duché de Thuringe. Des parties de l'Autriche allemande doivent revenir ou à la Silésie, ou à l'Etat confédéré de la Haute-Saxe, ou à la Bavière. En outre, il sera formé un Etat confédéré de l'Autriche allemande.

Ce morcellement indigne les journaux conservateurs :

« C'est une œuvre de cabinet, écrit le *Lokal Anzeiger*. A tous les maux que l'ennemi nous prépare, il faut encore ajouter le démembrement de l'Allemagne dont nous aurons été nous-mêmes les auteurs. »

Les représentants des Etats désignés ci-dessus sont convoqués pour le 26 janvier à Berlin, à l'effet d'examiner le projet Preuss.

Naumann candidat à la présidence de la République

Berne, 21 janvier. — La *Gazette de Francfort* croit pouvoir annoncer que le parti démocratique allemand, auquel les élections pour l'Assemblée nationale ont été favorables, présentera M. Naumann comme candidat à la présidence de la République allemande.

RÉCIT D'UN RESCAPÉ

Le Chaouïa fut englouti en quelques minutes

Marseille, 21 janvier. — Les premiers rescapés du vapeur Chaouïa sont arrivés, cet après-midi, à 13 h. 20, venant directement de Messine par voie ferrée.

Ces rescapés comprenaient M. Simon Pietri, deuxième lieutenant de ce paquebot ; le chef mécanicien, trois mécaniciens, le télégraphiste T. S. F. et une trentaine de membres de l'équipage du Chaouïa.

L'un d'eux a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants :

« C'est dans la nuit du 15 au 16 janvier, à minuit 25 exactement, que se produisit l'épouvantable catastrophe. La plupart des passagers étaient couchés, et quelques-uns d'entre eux s'étaient attardés au salon pour faire de la musique.

« A minuit 30, une explosion formidable se fit entendre, ébranlant le navire avec un fracas épouvantable, auquel aussitôt vinrent se mêler des cris de désespoir et de détresse. Ce fut une minute effrayante. Le navire se releva brusquement, et tout aussitôt, avant même que l'on ait pu se rendre compte de ce qui se passait, piquait de l'avant et disparaissait dans les flots.

« La catastrophe fut si prompte, si rapide, que malgré les ordres jetés de la passerelle, il fut matériellement impossible de mettre tous les radeaux et canots de sauvetage à la mer. De nombreux passagers, qui s'étaient jetés à l'eau au moment même de l'explosion, purent s'accrocher à des épaves ou des radeaux.

« Si beaucoup de passagers furent sauvés, nous le devons surtout à la rapidité avec laquelle le vapeur anglais *Capheston*, qui se trouvait dans les parages, vint à notre secours, à toute vapeur, ne cessant de tirer le canon d'alarme et lançant, sans discontinuité, des fusées éclairantes pour signaler le sinistre au port de Messine. »

On signale ensuite ce fait tragique : un radeau ou une épave supportant quelques rescapés fut happé par l'hélice qui continuait à tourner avec une grande vitesse, et qui le réduisit en miettes.

Le mouvement monarchiste triomphe à Porto

LE MINISTRE DE LA GUERRE Y FUT ARRÊTÉ, PUIS RELACHÉ

Le gouvernement espagnol a reçu du gouverneur de Pontevedra à la frontière du Portugal, des nouvelles suivant lesquelles le mouvement monarchiste dirigé par M. Paiva Concéiro, aurait triomphé dans le nord du Portugal.

D'après ces nouvelles, un gouvernement monarchiste, constitué à Porto, serait ainsi composé :

Présidence et subsistances. M. Paiva Concéiro ;

Intérieur, M. Saleri ;

Justice et instruction, vicomte Barro ;

Affaires étrangères, M. Magalhaes Lima ;

Communications et travaux publics, M. Silva Ramos ;

Travail, comte Azevedo ;

Guerre, le président actuel du conseil des ministres à Lisbonne, M. Tamagnini Barbosa.

Les communications télégraphiques et téléphoniques entre Lisbonne et Porto seraient coupées.

On mande de Vigo, que des nouvelles reçues du Portugal, il résulte que M. Paiva Concéiro a proclamé Manuel roi à Porto, au milieu d'un grand enthousiasme de la population et des troupes.

Le roi Manuel aurait été proclamé également à Lisbonne.

La ville de Valença (Portugal) aurait refusé d'adhérer au mouvement. Des troupes ont été envoyées par M. Paiva Concéiro, pour l'y contraindre.

D'autre part, on annonce que le général commandant la division de Coimbre, a reçu l'ordre de marcher immédiatement à la tête de ses troupes sur Porto, Braga et Viseu où M. Concéiro a proclamé la monarchie ; les soldats de l'active, renvoyés provisoirement dans leurs foyers pendant les deux dernières années, ont été rappelés immédiatement sous les drapeaux.

Plusieurs navires de guerre sont partis à Porto ; les transporteurs ont débarqué d'infanterie de marine.

La tranquillité règne à Lisbonne ; néanmoins, la nuit dernière, plus de 600 agents de police étaient consignés au palais du gouverneur civil.

Le ministre de la guerre arrêté

On mande d'Oporto, 21 janvier :

Le ministre de la guerre est arrivé par train spécial, à 4 heures du matin, venant de Lisbonne, pour étudier personnellement la situation ; le ministre persuait empêcher la proclamation de la monarchie, mais il dut y renoncer en raison de l'attitude de tous les chefs de corps de la garnison. Pendant qu'il visitait la caserne de la garde républicaine, il fut fait prisonnier, mais il fut remis immédiatement en liberté, après avoir signé un compromis dans lequel il adhère à la monarchie.

Après la proclamation de la monarchie, les troupes ont défilé dans les rues d'Oporto, au milieu des acclamations de la foule qui faisaient des ovations à l'armée, à la monarchie et au roi.

Les nouveaux ministres ont occupé les Palais officiels.

Les frontières sont surveillées pour éviter le départ des républicains.

La place de Valença do Minho s'est rendue aux troupes monarchistes.

Le drapeau bleu et blanc a été hissé sur le palais du gouverneur.

Le drapeau républicain a été brûlé sur la place publique.

POURQUOI KAUTSKY FUT ARRÊTÉ

Le 15 janvier après-midi, Kautsky, mandataire du peuple aux Affaires étrangères, était arrêté à Berlin. Cette arrestation, disent les journaux, avait été décidée à cause des relations qu'il avait entretenues avec Rosa Luxembourg. Après un court interrogatoire, Kautsky fut remis en liberté.

La *Gazette de Vosz* du 15 janvier, qui parvient d'Allemagne avec un retard de plusieurs jours, porte des détails sur ce surprenant incident.

Kautsky fut arrêté par un officier qui le conduisit dans une caserne où il lui fut reproché d'avoir eu des relations d'argent avec Rosa Luxembourg. Son relâchement, borné, en réalité, à peu de chose. Avant de partir pour la Russie, Rosa avait remis son argent à Kautsky qui le déposa chez une banque. Il est probable que Rosa pensait à l'argent lorsque elle eut cette phrase qui parut à l'autorité militaire un motif suffisant pour faire arrêter Kautsky.

Et la *Gazette de Vosz* conclut :

« C'est grâce à l'influence de cet homme politique, dit-elle, qu'un grand nombre d'indépendants ont refusé de se rallier aux expériences pernicieuses de socialisation spartakistes. Aux affaires étrangères, son action a été des plus raisonnables. Il est incompréhensible qu'on ait arrêté Kautsky pour une simple bagatelle. Ce sont de pareilles initiatives prises étourdiment par des militaires qui créent des conflits politiques souvent gros de conséquences. Certes, il est bon de maintenir l'ordre avec énergie, mais la liberté des personnes devrait être rigoureusement respectée, surtout en période de révolution. »

Barth lui aussi a été arrêté

Berne, 21 janvier. — L'ancien mandataire du peuple Barth a été arrêté au cours d'un voyage de propagande qu'il avait entrepris dans l'Allemagne du Sud. Le préfecture qui a servi à son arrestation est assez curieux : Barth voyageait en première classe avec un billet de seconde ; on l'a obligé à payer une seconde fois le prix intégral du parcours, puis on l'a incarcéré et on annonce qu'il sera frappé d'une forte amende.

L'ALLEMAGNE CONTRE LA POLOGNE

Copenhague, 21 janvier. — Un escadron de uhlans a traversé Berlin hier soir, en route pour la Pomanie, où il va renforcer les effectifs opposés aux Polonais.

Les uhlans ont été chaleureusement acclamés par la population berlinoise.

si violente, que la jeune fille jeta un grand cri et s'évanouit.

Quand elle revint à la conscience entière de la réalité, elle aperçut sur le mur blanc de la geôle, en face de son lit, un losange de clarté lunaire et, dans ce losange de lumière, une croix d'ombre... L'ombre des barreaux sur le mur de la prison traçait le symbole du pardon divin parmi la clarté blanche...

Et tout à coup il sembla à l'innocente que cette croix d'ombre était scellée sur elle, sur sa vie, sur son bonheur, sur ses espoirs si purs et si lointains, sur son rêve d'honnête amour !

A quoi bon vivre, alors ?

A quoi bon traîner dans la honte le bonheur de la misère humaine et la chaîne trop lourde des jours déjà vécus ?

Lentement, elle dénoua ses longs et fins cheveux de soie dorée et les fit tomber en couvrant ses épaules et sur le drap rude et sordide, qu'ils recouvrirent de leur opulence.

Elle les tordit en torsade soyeuse, et, de ce lacet vivant, elle entoura son cou délicat pour s'étrangler à deux mains. Mais elle n'en eut pas la force.

La syncope qu'elle venait d'éprouver la rendait faible.

Elle retomba sur l'oreiller, demi-râlante, et perdit de nouveau connaissance.

XIV

Le billet n° 24.400

Firmin Clergel fut, dès le principe de l'instruction, soumis à une surveillance secrète, mais l'enquête établit qu'il avait passé chez sa mère la nuit du vol et rien ne parut équivoque dans son attitude.

On sut même que, tout en défendant de son mieux Hélène de l'accusation qui planait sur elle, il faisait une enquête pour son propre compte et paraissait avoir des soupçons contre un personnage que l'arrestation de la jeune fille semblait avoir mis en jeu.

Interrogé par le commissaire lors de la perquisition au bureau de la rue Frochot il n'avait pas voulu préciser d'accusation contre l'individu qu'il soupçonnait, pour ne point éveiller ses méfiances, il avait feint à son égard une sorte de fallacieuse modération.

Ce mystérieux personnage, dans le drame simple et terrible qui bouleversait la vie de Mlle Hélène, n'était autre que Craponlet.

C'était lui que Firmin Clergel surveillait et filait sans qu'il s'en doutât.

Un soir que, revenant de la gare, Clergel passait place Blanche, vers minuit, il vit la silhouette fatale du bossu sortir du Moulin-Rouge en compagnie d'une étoile chorégraphique.

Le Craponlet était vêtu avec une élégance symptomatique.

Clergel le vit prendre place auprès de cette femme dans une voiture découverte et l'entendit donner au cocher l'adresse d'un restaurant de nuit.

Les soupçons du jeune courrier-voyageur étaient désormais changés en certitude.

Le voleur des lettres chargées adressées à Gaffier n'était autre que Craponlet.

Le drôle avait satisfait en même temps sa rancune jalouse contre Hélène et ses instincts de perversité, ses vanités maladives d'amoureux contrefait.

— Suivez cette voiture, dit Clergel au cocher d'un coupé de louage dans l'ombre duquel il se dissimula pour n'être pas reconnu par l'amoureux convoyé.

L'un suivant l'autre, les deux fiacres descendirent la rue Blanche au trot allongé des chevaux, traversèrent la place de la Trinité et s'engagèrent dans la rue de la Chaussée-d'Antin.

Clergel ne perdait pas de vue la voiture découverte où le bossu affectait des poses pitoyables auprès de la femme qu'il accompagnait et qui était le dominait de toute la hauteur de son panache en plume d'autruche.

Chez Julien, en face du Vaudeville, les deux voitures s'arrêtèrent, et pendant que Clergel demeurait invisible en la sienne, le Craponlet sautait sur le trottoir, offrait sa main gantée à sa compagne de folie et, prenant un billet bleu dans un carnet neuf en cuir de Russie, le tendit avec ostentation à son cocher.

— Un billet de mille ! dit le cocher subitement respectueux, je n'ai pas de monnaie, bourgeois, si vous voulez, je vais vous la faire au café.

En même temps il sauta de son siège et prit le billet que lui tendait le Craponlet.

A ce moment, Clergel s'élança de l'ombre de coupé où il s'était tenu dissimulé, et dit au cocher de la voiture découverte :

— Vous voulez de la monnaie, j'en ai, le billet est-il bon ?

A la lueur des globes électriques, il prit le billet que lui tendait l'automédon, fit le n° 24.400 et le rendit au cocher du bossu en disant :

— Je sais ce que je voulais savoir.

Puis, appelant un sergent de ville qui se tenait aux environs :

— Cet homme est un voleur, arrêtez-le, lui dit-il en désignant Craponlet.

— Moi ! un voleur ! protesta le personnage dénoncé par Clergel.

(*A suivre.*)

UNE ROTATIVE 6 pages
A VENDRE - Excellentes conditions
S'adresser à " L'ÉCLAIR "